



Conseil économique et social

Distr. générale
11 mars 2016
Français
Original : anglais/français

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Reprise de la session de 2016

23 mai-1^{er} juin et 10 juin 2016

Rapports quadriennaux pour la période 2010-2013 présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général, en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil

Note du Secrétaire général*

Additif

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Agence d'aide à la coopération technique et au développement	3
2. Agir ensemble pour les droits de l'homme	4
3. Asian Indigenous and Tribal Peoples Network.....	5
4. Association of Interbalkan Women's Cooperation Societies.....	7
5. Centre d'accompagnement des alternatives locales de développement.....	8
6. Centre d'Amman pour les études sur les droits de l'homme.....	9
7. China Association for International Science and Technology Cooperation.....	11
8. China Education Association for International Exchange	12
9. Comité de coordination du service volontaire international.....	14
10. Community Development Volunteers for Technical Assistance.....	15
11. Conectas Direitos Humanos.....	16
12. Eco-Tiras International Environmental Association of River Keepers.....	18

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



13. Egyptian Organization for Human Rights.....	19
14. Engender.....	20
15. Organisation internationale de biopolitique	22

1. Agence d'aide à la coopération technique et au développement

Statut consultatif spécial : 2006

Introduction

Fondée en 1994, l'Agence d'aide à la coopération technique et au développement est basée en France et contribue à l'élimination de la pauvreté en soutenant et en aidant activement les populations vulnérables durant des périodes de transition ou de troubles. L'Agence est présente dans 32 pays. Chaque année, elle exécute plus de 380 projets qui profitent à plus de 18 millions de personnes.

Objectifs et mission

L'Agence a pour mission d'assurer le lien entre urgence, réhabilitation et développement. Afin de garantir que les interventions effectuées en temps de crise soient utiles et durables, elle apporte un soutien sur le long terme qui permet de rompre le cycle de la pauvreté et d'accompagner les populations sur la voie du développement.

Changements à signaler

En 2010, l'Agence a ouvert un bureau à Genève pour garantir sa participation régulière aux réunions des Nations Unies.

Contribution à des activités des Nations Unies

Aucune information fournie.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

En 2010, l'Agence a, entre autres, participé aux réunions hebdomadaires du Comité permanent interorganisations, à diverses réunions de groupement, aux réunions annuelles des partenaires du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et du Programme alimentaire mondial, aux procédures d'appel global et aux lancements d'appels éclair. L'Agence est membre du Groupe de travail sur l'évaluation des besoins et prend une part active aux réunions concernant la méthode d'évaluation rapide initiale groupée.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'Agence met en œuvre un grand nombre de projets financés par des organismes des Nations Unies. Les ressources fournies à l'organisation par le système des Nations Unies en 2013 s'élevaient à 42 millions de dollars américains. En 2010, en collaboration avec le Programme d'applications satellites opérationnelles de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, elle a élaboré le programme REACH dont l'objectif est de faciliter la mise au point d'outils et de produits d'information améliorant la capacité des acteurs humanitaires à prendre des décisions guidées par des données factuelles dans des contextes d'urgence, de réhabilitation et de développement.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'Agence a pour objectif d'éliminer l'extrême pauvreté et la faim, et de réduire la mortalité infantile. Chaque année, elle organise le Forum Mondial Convergences à Paris. Celui-ci vise à établir de nouvelles alliances entre les acteurs des secteurs privés, publics et solidaires pour promouvoir les objectifs du Millénaire pour le développement, et réduire la pauvreté et le dénuement en constituant un réseau de plus de 200 partenaires issus de divers secteurs.

2. Agir ensemble pour les droits de l'homme

Statut consultatif spécial : 1998

Introduction

Agir ensemble pour les droits de l'homme est une organisation non gouvernementale de solidarité internationale engagée dans la défense et la promotion des droits fondamentaux. Elle soutient des projets dans une trentaine de pays du Sud et de l'Est.

Objectifs

Le mandat de l'organisation consiste à promouvoir les droits et libertés inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et autres textes fondateurs. L'organisation favorise l'essor et le développement d'associations ou de groupes d'action locaux qui agissent pour la défense et la promotion des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels et participent au développement démocratique. Elle procure aux associations locales un soutien financier, matériel ou technique.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation s'efforce d'encourager l'intérêt de ses partenaires locaux pour les activités de l'ONU et les incite à développer l'utilisation des instruments juridiques et procédures internationales de protection des droits de l'homme. Elle joue un rôle « d'assistant technique » pour ses partenaires de terrain qui sollicitent des conseils de méthode pour collaborer avec les organes de l'ONU. Elle sert de « relai » entre l'institution internationale et les associations locales, souvent de petite taille et parfois isolées agissant dans des contextes difficiles.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation assure un suivi régulier des différentes sessions du Conseil des droits de l'homme à Genève. Elle favorise la participation de représentants de ses associations partenaires de terrain aux sessions du Conseil des droits de l'homme : elle a fait participer des partenaires lors de la treizième, quatorzième, quinzième, seizième, dix-huitième, vingt-et-unième et vingt-quatrième session du Conseil et a procédé à une déclaration orale chaque année.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Une collaboration étroite a été établie avec les représentants du Bureau des droits de l'homme en République Démocratique du Congo et en Mauritanie. En mars-avril 2012, l'organisation a organisé une « mission de plaidoyer international » de représentantes d'organisations locales engagées dans la défense des droits des femmes en Mauritanie. Elle a notamment organisé des rencontres avec le Fond des Nations Unies pour les victimes de la torture, les services du Rapporteur Spécial sur les défenseurs des droits de l'homme et du Rapporteur Spécial sur les violences faites aux femmes et le Service « Genre » du Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Durant la période couverte par le rapport, l'organisation n'a pas développé d'initiative spécifique en relation avec les objectifs du Millénaire pour le développement mais a accordé une particulière importance à la réalisation de l'objectif 3. Elle s'est particulièrement impliquée dans la promotion des droits des femmes en Mauritanie et l'assistance juridique aux femmes victimes de violences sexuelles à l'Est de la République Démocratique du Congo avec les programmes d'action pluriannuels mis en place.

3. Asian Indigenous and Tribal Peoples Network (AITPN)

Statut consultatif spécial : 2002

Introduction

Asian Indigenous and Tribal Peoples Network a été créé pour promouvoir et protéger les droits des populations et des tribus autochtones d'Asie. Le siège de l'organisation est situé à New Delhi.

Objectifs et mission

L'organisation vise à fournir des informations exactes et en temps utile aux institutions nationales de défense des droits de l'homme, à l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées ; mener des recherches, des campagnes et une action de plaidoyer sur la situation dans certains pays ou sur des cas individuels ; organiser des programmes de formation à l'intention des militants qui défendent les droits des populations autochtones et des dirigeants communautaires ; contribuer aux processus normatifs internationaux relatifs aux droits des populations autochtones ; et réaliser des programmes pour garantir la jouissance des droits économiques, sociaux et culturels des populations autochtones grâce à l'application d'approches du développement axées sur les droits.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a soumis un rapport des parties prenantes au titre de l'examen périodique universel de l'Inde en 2012.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Pendant toute la période considérée, l'organisation a participé aux débats lors de toutes les sessions du Conseil des droits de l'homme. Elle a également pris part aux travaux de l'Instance permanente sur les questions autochtones des Nations Unies de sa neuvième à sa treizième session.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a soumis des observations et des contributions dans le cadre de diverses études menées par les mécanismes de l'ONU sur les droits des peuples autochtones. Elle a par ailleurs participé à l'élaboration du manuel à l'intention des institutions nationales des droits de l'homme pour la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, publié par le Forum Asie-Pacifique des institutions nationales de protection des droits de l'homme et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en août 2013.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation veille à l'inclusion des peuples autochtones dans divers programmes gouvernementaux en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. L'intervention de l'organisation auprès de la Commission nationale des droits de l'homme de l'Inde a permis de garantir le droit à l'alimentation des groupes tribaux primitifs de l'État du Tripura et l'application de la loi indienne sur les droits forestiers. Elle veille à la mise en œuvre de programmes relatifs au droit à l'éducation pour les tribus en Inde.

4. Association of Interbalkan Women's Cooperation Societies

Statut consultatif spécial : 1998

Introduction

Association of Interbalkan Women's Cooperation Societies est une organisation internationale, présente dans les pays des Balkans.

Objectifs et mission

À l'instar de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'Association vise à diffuser les idéaux de la culture de paix dans la région des Balkans en mettant l'accent sur la famille, la protection de l'enfance et l'émancipation de la femme.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Pendant la période considérée, l'Association a organisé les activités suivantes de concert avec l'UNESCO et le Centre de l'UNESCO pour les femmes et la paix dans les Balkans, ou y a participé :

- le Camp international d'été pour la jeunesse créative, en Chalcidique (Grèce), en août 2011 et 2012 ;
- le séminaire régional de formation sur l'égalité des sexes et la participation des médias à Thessalonique en Grèce, du 27 novembre au 4 décembre 2011 ;
- la conférence sur le thème de l'émancipation des femmes en vue de l'égalité, organisée par la Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales, à Nicosie à Chypre, le 7 avril 2012 ; et
- la Conférence internationale IV sur les jeunes et les musées, organisée à Golesti en Roumanie, du 27 juin au 1 juillet 2012.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'Association a participé à des réunions organisées en collaboration avec l'UNESCO, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation mondiale du tourisme.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

En partenariat avec le Centre de l'UNESCO pour les femmes et la paix dans les Balkans et la Commission nationale hellénique pour l'UNESCO, l'Association a organisé les activités suivantes :

- la Conférence internationale sur « Musées d'histoire nationale en Europe du sud-est : apprendre l'histoire, construire des souvenirs partagés » à Thessalonique, en Grèce, les 18 et 19 octobre 2010 ; et
- le premier symposium du Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO - Préfecture de Macédoine - Thrace, Thessalonique, en Grèce, le 28 novembre 2013.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a exécuté un programme d'action de deux ans pour la médecine sociale et les activités de promotion du rôle de la femme dans les domaines des affaires et du travail financé par le Secrétariat général pour l'égalité des sexes en Grèce, ainsi qu'un autre programme d'action de 18 mois traitant des services préscolaires de substitution, financé par le Fonds européen de développement.

5. Centre d'accompagnement des alternatives locales de développement

Statut consultatif spécial : 2010

Introduction

Le Centre d'accompagnement des alternatives locales de développement durable est une organisation de participation au développement ayant pour but de promouvoir le développement intégré et participatif des populations autochtones.

Objectifs

Le Centre a pour but de promouvoir les initiatives de développement économique, social et culturel des pygmées et populations locales ; favoriser les plaidoiries et lobbying des Baka pour des actions de développement ; et valoriser les produits forestiers et le folklore des pygmées.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Au cours de la période 2010-2013, le Centre a poursuivi l'action de facilitation et d'accompagnement du monde rural dans le domaine économique et social, de la santé, de l'éducation, la culture, l'environnement, les droits de l'homme, ainsi que le suivi de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Le Centre participe aux réunions des agences des Nations Unies suivantes et leur soumet des projets : la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Instance Permanente sur les questions autochtones des Nations Unies, le Bureau International du Travail et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, entre autres.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

En 2010, le Centre a coopéré avec l'Instance Permanente sur les questions autochtones des Nations Unies pour maintenir et réhabiliter des forages d'eau potable. En 2011, il a soumis une note conceptuelle d'appui à la citoyenneté au Fonds des Nations unies pour la démocratie. En 2012, il a apporté son soutien à l'autonomisation des organisations féminines pour assurer la protection sociale des filles et femmes affectées par les formes de violence, à Messamena, au Cameroun, en collaboration avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Des initiatives ont été entreprises dans de nombreux domaines liés aux objectifs du Millénaire pour le développement.

6. Centre d'études d'Amman pour les droits de l'homme**Statut consultatif spécial : 2006****Introduction**

Fondé en 1999 en Jordanie, le Centre d'étude d'Amman pour les droits de l'homme est un centre indépendant, régional, scientifique dédié à la recherche et à la formation sur les questions relatives aux droits de l'homme et à la démocratie.

Objectifs et mission

Le Centre vise à renforcer la société civile en Jordanie et dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Il a pour but d'éduquer le public arabe sur ses droits juridiques, politiques et civils ; d'examiner les lois et les législations locales pour garantir leur compatibilité avec les normes et principes internationaux ; de renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles ; et de créer et d'habiliter les réseaux des droits de l'homme aux niveaux local, régional et international.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Le Centre a organisé des conférences, des séminaires, des groupes de discussion et des colloques, et a publié des livres, des périodiques et des articles sur des questions relatives aux droits de l'homme. En octobre 2013, en collaboration avec d'autres organisations jordaniennes des droits de l'homme, le Centre a soumis une communication au titre de l'examen périodique universel de la Jordanie. Il a également aidé divers réseaux d'organisations non gouvernementales irakiennes à préparer et à soumettre leurs rapports au titre de l'examen périodique universel. En février 2010, en coopération avec la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, le Centre a organisé à Amman une séance d'information sur l'examen périodique universel à l'intention des responsables du gouvernement irakien.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Pendant la période considérée, le Centre a participé à toutes les sessions du Conseil des droits de l'homme et à diverses sessions du Groupe de travail sur l'examen périodique universel. Il a également participé à la centième session du Comité des droits de l'homme.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Durant la semaine où se tenait la septième session du Groupe de travail sur l'examen périodique universel en février 2010, le Centre a organisé une réunion avec des organisations non gouvernementales irakiennes et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés ainsi qu'une réunion avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

En coopération avec la Fondation pour le futur et Finn Church Aid, le Centre a mis au point le Jordanian Institute's Program For Women Leaders, un programme de l'Institut jordanien pour les dirigeantes. Ce projet entend offrir une formation

permettant de renforcer les capacités des participants à prendre part aux élections en tant que candidats ou militants battant campagne pour le compte d'autres femmes ou de candidats favorables aux droits de la femme. Le programme a été mis en œuvre en Jordanie et en Lybie. Au cours de la période considérée, le Centre a organisé des campagnes de sensibilisation, y compris 74 programmes de formation et ateliers liés aux objectifs du Millénaire pour le développement, auxquels ont participé plus de 1 360 personnes. Il a également mis en œuvre divers accords internationaux relatifs aux droits de l'homme.

7. China Association for International Science and Technology Cooperation

Statut consultatif spécial : 2006

Introduction

La China Association for International Science and Technology Cooperation est une plateforme internationale réunissant les communautés scientifiques et technologiques en vue de renforcer la coopération et les échanges amicaux. Les principaux clients de l'Association sont des institutions gouvernementales, des organisations non gouvernementales et des sociétés scientifiques chinoises.

Objectifs et mission

L'Association est une organisation non gouvernementale dont les activités consistent à mener des études sur les politiques de coopération internationale dans le domaine des sciences et des technologies de certains pays, et à préparer des propositions politiques à l'attention des autorités compétentes ; à organiser des activités de coopération, des cours de formation ; et à fournir une plateforme et des services consultatifs pour les entreprises et institutions de recherche chinoises et leurs partenaires étrangers afin de développer et de renforcer les activités de collaboration.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'Association a participé à l'organisation du Symposium international biennal sur le développement durable intégré dans les régions montagneuses à Lin'an en Chine, du 21 au 24 septembre 2010 et 2012.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune information fournie.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'Association a présenté une communication sur le programme de développement mondial au débat de haut niveau du Conseil économique et social en 2013. Elle y indiquait que le partenariat mondial en faveur d'un développement basé sur l'égalité et le bénéfice mutuel est essentiel à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, suggérant qu'un changement dans les institutions internationales actuelles est nécessaire pour faire avancer le programme de développement pour l'après-2015.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'Association a participé à l'organisation d'un grand nombre d'activités au profit des pays en développement sur des thèmes tels que l'agriculture, l'énergie, la protection de l'environnement et la médecine. Elle a organisé, conjointement avec la pépinière d'entreprises internationale de Feng-tai, des ateliers internationaux annuels de formation à l'intention de stagiaires venant de pays en développement. Elle a également participé aux réunions annuelles du réseau des pépinières d'entreprises internationales chinoises au cours desquelles elle a pris la parole. Elle était notamment présente à la cinquième réunion de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique sur la création d'entreprises à l'occasion de laquelle elle a contribué à la mise en place du Réseau de création conjointe d'entreprises à Xi'an, en Chine.

Depuis 2010, l'Association est impliquée dans un projet de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur la gouvernance de la coopération internationale en matière de science, de technologie et d'industrie pour faire face aux défis mondiaux. Le projet vise à surmonter les défis économiques et sociaux mondiaux, et considère la coopération internationale, la science, la technologie et l'innovation comme des moyens essentiels d'y parvenir de manière efficace.

8. China Education Association for International Exchange

Statut consultatif spécial : 2006

Introduction

Fondée en 1981, la China Education Association for International Exchange a son siège à Beijing en Chine et se consacre aux échanges dans le secteur de l'enseignement à l'échelle internationale.

Objectifs et mission

L'Association offre des programmes et des services visant à assurer le développement de l'éducation en Chine.

Changements à signaler

En 2011, l'Association a adhéré à l'initiative Impact universitaire. En 2012, le Président de l'Association a été élu Président de l'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles.

Contribution à des activités des Nations Unies

Pendant la période considérée, l'Association a soumis les documents suivants pour contribuer aux travaux des Nations Unies :

un rapport sur la sauvegarde des droits des groupes défavorisés à l'éducation en Chine soumis au Conseil des droits de l'homme en février 2013 ;

un rapport sur l'enseignement bilingue dans les régions où vivent les minorités ethniques soumis au Comité des droits de l'enfant en juin 2013 ; et

un rapport sur l'examen annuel de ses activités en 2012 soumis au Département de l'information en janvier 2013.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Pendant la période considérée, l'Association a participé aux réunions suivantes :

les soixante-troisième et soixante-quatrième conférences annuelles du Département de l'information avec les organisations non gouvernementales, tenues respectivement en Australie du 30 août au 1^{er} septembre 2010, et en Allemagne du 3 au 5 septembre 2011 ;

la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) tenue du 20 au 22 juin 2012 ; l'Association y a prononcé un discours sur l'importance d'un mécanisme informel au-delà de Rio et d'un engagement de la société civile chinoise, soulignant la nécessité d'associer la société civile et le secteur privé aux dialogues politiques, à la conception des programmes et aux actions en matière de développement durable ;

la conférence de l'initiative Impact universitaire tenue à Shanghai en Chine les 1^{er} et 2 septembre 2010 ; et

les auditions informelles interactives de l'Assemblée générale avec les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile et le secteur privé tenues à New York les 14 et 15 juin 2010 ; à cette occasion, l'Association a présenté un rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement en Chine, les objectifs atteints et les progrès réalisés.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'Association a participé activement aux séminaires, forums, expositions et autres activités organisées par des organisations non gouvernementales chinoises, notamment celles organisées par United Nations Association of China et le Réseau

chinois d'ONG pour les échanges internationaux. En 2010, 2011 et 2012, à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle, l'Association a plaidé en faveur de la diversité linguistique et culturelle et de la diffusion des normes et pratiques internationales relatives à l'enseignement en langue maternelle en Chine.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Depuis 2000, l'Association organise la Conférence annuelle de Chine sur l'éducation au niveau international, une plateforme d'excellence pour l'échange d'idées et les consultations politiques en matière d'éducation. Elle a également organisé des formations à l'intention des enseignants des régions sous-développées de la Chine et des échanges entre étudiants et enseignants, et a mis en œuvre le programme Higher Education Leadership Program.

9. Comité de coordination du service volontaire international

Statut consultatif spécial : 1970

Introduction

Fondé en 1948 sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le Comité de coordination du service volontaire international est un organisme de coordination des organisations qui offrent un service volontaire au niveau international. Il compte plus de 180 associations membres réparties dans plus de 80 pays, y compris deux réseaux internationaux et plusieurs structures et plateformes régionales. Son bureau se trouve au siège de l'UNESCO à Paris.

Objectifs et mission

Le Comité a pour objectif de promouvoir et de développer le service volontaire aux niveaux national, régional et international ; d'assurer une coordination effective des activités de ses membres ; de faciliter la discussion et la réflexion sur les objectifs du service volontaire international et son impact sur les bénévoles, la communauté et le monde ; d'encourager l'établissement de bonnes relations et la coopération avec d'autres organisations offrant des services volontaires, d'autres organisations non gouvernementales et des organisations de jeunes et d'étudiants qui partagent des objectifs analogues ; et de coopérer en vue de la mise en œuvre des programmes et initiatives des Nations Unies, en particulier ceux de l'UNESCO.

Changements à signaler

Le Comité a été restructuré en 2011 après l'élaboration du livre blanc du service volontaire international qui énonce la vision du mouvement du service volontaire international pour la période 2011-2021 et redéfinit les domaines thématiques d'intervention de l'organisation.

Contribution à des activités des Nations Unies

Rien à signaler.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune information fournie.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Le Comité a assuré la coordination générale de l'initiative des volontaires pour le Patrimoine mondial en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial pour la période 2008-2015.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Le Comité fait partir du Groupe de travail « volontariat et post-2015 » dont le but est de redoubler d'efforts pour que l'impact du bénévolat soit plus perceptible dans le processus d'élaboration du programme de développement pour l'après-2015.

10. Community Development Volunteers for Technical Assistance**Statut consultatif spécial : 2010****Introduction**

Community Development Volunteers for Technical Assistance Cameroon est la principale organisation qui s'occupe des personnes âgées et leur apporte un soutien au Cameroun. L'organisation est présente dans plus de 300 communautés isolées et défavorisées au Cameroun et son siège est situé à Bamenda dans la région du Nord-Ouest au Cameroun.

Objectifs et mission

L'organisation plaide en faveur des droits, des communautés soucieuses des personnes âgées, du vieillissement profitable, de l'inclusion sociale, du bien-être et de l'amélioration des moyens de subsistance pour les personnes âgées.

Changements à signaler

Depuis 2010, l'organisation est affiliée à la Fédération internationale du vieillissement et à la Commonwealth Association for the Ageing. Elle est également membre de l'African Society for Ageing Research and Development.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a entrepris un projet consistant à réaliser les droits et à améliorer les moyens de subsistance des personnes âgées dans les communautés rurales. En mai 2010, elle a participé à la réunion d'experts sur les droits des personnes âgées organisée par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. En juillet 2010, elle s'est jointe au système des Nations Unies au Cameroun pour soutenir une politique nationale sur le vieillissement.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune information fournie.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a collaboré avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme au Cameroun et avec le Centre sous-régional des droits de l'homme et de la démocratie en Afrique centrale à l'occasion de plusieurs événements organisés à Yaoundé.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a amélioré la capacité de plus de 20 000 personnes âgées à subvenir à leurs besoins essentiels en améliorant leurs revenus grâce à l'agriculture biologique, au jardinage, au petit commerce, à l'apiculture, à l'élevage de chèvres et à l'artisanat. Dans le cadre d'une initiative de promotion de l'éducation, 27 écoles ont bénéficié de nouvelles salles de classe, de toilettes et de bancs. En outre, 259 bénévoles effectuent régulièrement des visites à domicile et sensibilisent sur le VIH/sida dans les communautés. On note une nette amélioration de la participation des personnes âgées dans les processus et la gouvernance démocratiques, ce qui leur a permis d'obtenir une carte nationale d'identité, d'organiser des congrès de personnes âgées et des événements de sensibilisation aux droits de l'homme.

11. Conectas Direitos Humanos

Statut consultatif spécial : 2006

Introduction

Conectas Direitos Humanos a été créée au Brésil en 2001 dans le but de promouvoir le respect des droits de l'homme et contribuer au renforcement de l'état de droit dans l'ensemble des pays du Sud.

Objectifs et mission

L'organisation œuvre à l'avènement d'un monde plus équitable où les droits de l'homme sont respectés et où les institutions nationales et l'ordre international sont plus transparents, plus efficaces et plus démocratiques.

Changements à signaler

L'organisation a établi une présence permanente à Genève en 2010 ; elle a bénéficié d'un nouveau financement institutionnel accru et a élargi ses programmes internationaux et locaux.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a contribué à l'élaboration de normes internationales relatives aux droits de l'homme et a renforcé son engagement auprès des États Membres. Elle a contribué aux travaux des Nations Unies grâce à des initiatives axées sur l'information ou la recherche, le renforcement des capacités et la sensibilisation.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Pendant la période considérée, l'organisation a participé aux réunions suivantes :

toutes les sessions du Conseil des droits de l'homme ; elle a organisé des manifestations parallèles, présenté des déclarations, soumis des appels urgents aux procédures spéciales et a contribué aux examens périodiques universels ;

toutes les sessions du Forum sur les entreprises et les droits de l'homme ;

les consultations menées en 2011 par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur le processus de renforcement des organes créés en vertu d'instruments internationaux.

les réunions organisées par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime tenues à Vienne en 2012 et à Buenos Aires en 2013 ; l'organisation a participé au processus de réforme de l'Ensemble de règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus en soumettant une contribution écrite ; et

le dialogue organisé à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle sur la responsabilité de protéger, en 2013

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a participé à l'organisation d'une consultation régionale du Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants au Chili en 2011. La même année, elle a également contribué à l'organisation de la visite préparatoire du Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Elle a, en outre, encouragé le Brésil à ratifier le Traité sur le commerce des armes et la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

En 2010, l'organisation a publié un numéro de *Sur Journal* consacré aux objectifs du Millénaire pour le développement. Au cours de la période considérée, elle a œuvré à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement n° 5 et 6 en contribuant à l'amélioration de l'accès aux médicaments, notamment aux antirétroviraux, et des conditions de détention des femmes et plus particulièrement des détenues enceintes.

12. Eco-Tiras International Environmental Association of River Keepers

Statut consultatif spécial : 2010

Introduction

Eco-TIRAS International Environmental Association of River Keepers est une organisation non gouvernementale qui promeut la préservation de l'environnement dans la région transfrontalière située entre la République de Moldova et l'Ukraine. Elle compte actuellement 51 organisations non gouvernementales de défense de l'environnement.

Objectifs et mission

L'Association œuvre à l'amélioration de l'environnement dans la région du bassin du Dniestr ainsi qu'en faveur de la conservation et de l'utilisation rationnelle de ses ressources naturelles en appliquant les principes de développement durable en matière de gestion des bassins hydrographiques.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'Association a participé au projet d'adaptation aux changements climatiques de la Commission économique pour l'Europe et a contribué à l'élaboration de sa stratégie. Elle se consacre actuellement à une campagne de mobilisation soutenue en faveur de la ratification du Traité sur la région transfrontalière de Dniestr signé entre la Moldavie et l'Ukraine en 2012.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'Association a participé à cinq réunions du Groupe de travail de la Convention d'Aarhus ; à la réunion des parties à la Convention d'Aarhus en 2011 ; et à la

réunion des parties à la Convention sur l'eau de la Commission économique pour l'Europe à Rome en 2012.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'Association collabore étroitement avec la Commission économique pour l'Europe à Genève.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'Association a entrepris un projet concernant la mise en œuvre du Protocole sur l'eau et la santé de la Commission économique pour l'Europe au profit de la Moldavie. Elle a soutenu la fixation de délais dans le cadre du protocole. Elle a, en outre, publié une monographie sur l'adaptation du bassin transfrontalier du Dniestr aux changements climatiques.

13. Egyptian Organization for Human Rights

Statut consultatif spécial : 2006

Introduction

Egyptian Organization for Human Rights a été créée en 1985 et son siège est situé au Caire. Elle compte 2 300 membres et 17 branches provinciales répartis sur l'ensemble du territoire égyptien.

Objectifs et mission

L'organisation a recours à des méthodes pacifiques pour promouvoir et défendre les droits de l'homme. Elle lutte contre les violations des droits de l'homme aux niveaux gouvernemental et non gouvernemental. Son action repose sur les principes énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation envoie des missions d'établissement des faits sur le terrain, notamment dans les prisons, pour recueillir des témoignages et recenser les cas de violations des droits de l'homme. Elle lance des appels urgents, publie des communiqués de presse, des rapports et des ouvrages sur les violations des droits de l'homme. Elle sensibilise les individus et les groupes à la question des droits de l'homme à travers des publications, des conférences, des séminaires et des études.

Elle coopère avec les organismes et institutions gouvernementaux et non gouvernementaux égyptiens ainsi qu'avec des organisations internationales, nationales et régionales pour prendre des mesures visant à promouvoir et à faire respecter les droits de l'homme.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune information fournie.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a déposé une plainte auprès du Comité contre la torture concernant les cas de torture enregistrés en Égypte en 2013.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Aucune activité n'a été mentionnée.

14. Engender

Statut consultatif spécial : 1998

Introduction

Engender est une organisation non gouvernementale féministe basée en Écosse qui œuvre à la promotion de l'égalité entre l'homme et la femme dans les domaines économique, social, culturel et politique.

Objectifs et mission

L'organisation vise à mieux faire comprendre au grand public, aux organismes publics et au secteur privé la situation relative de la femme et de l'homme en Écosse, et les obligations qui découlent des instruments nationaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme et les possibilités qu'ils offrent ; à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes en Écosse ; à promouvoir la participation des femmes à la prise de décision et à la vie publique ; à favoriser une meilleure compréhension de la pauvreté qui touche les femmes et leurs familles et à mieux la combattre, et à sensibiliser à la violence masculine à l'égard des femmes.

Changements à signaler

L'organisation a modifié ses statuts.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a participé :

aux travaux de la Commission de la condition de la femme, notamment en élaborant et en présentant des communications, en sensibilisant sur la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, et en battant campagne pour leur mise en œuvre intégrale ;

à l'examen du gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne de d'Irlande du Nord par le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, y compris la collaboration avec le Rapporteur et la réalisation d'un court-métrage intitulé *CEDAW: the Superhero you never heard of* pour faire connaître le Comité auprès des femmes et des responsables politiques ;

au dialogue organisé à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle sur la responsabilité de protéger en 2013 ; et

à l'examen périodique universel du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande de Nord en soumettant un rapport parallèle.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé aux réunions suivantes :

les cinquante-cinquième, cinquante-sixième et cinquante-septième sessions de la Commission de la condition de la femme tenues à New York en 2010, 2012 et 2013 ;

la session de travail avec les ONG tenue préalablement à l'examen périodique universel, durant laquelle l'organisation a présenté une communication, à Genève le 2 mai 2012 ;

la réunion du groupe de travail de présession du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, durant laquelle l'organisation a présenté une communication, à Genève en octobre 2012 ; et

l'examen du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord par le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, et la rencontre avec les membres du Comité le 16 juillet 2013, ainsi que la présentation d'une communication et la rencontre avec le Rapporteur à Genève le lendemain.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Le film réalisé par l'organisation sur le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes a été projeté à New York en juillet 2012, à l'occasion d'une réception offerte pour célébrer le trentième anniversaire du Comité.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Les activités de l'organisation portent sur l'objectif du Millénaire pour le développement n° 3.

15. Organisation internationale de biopolitique

Statut consultatif spécial : 2006

Introduction

L'Organisation internationale de biopolitique est une organisation non gouvernementale de défense de l'environnement fondée à Athènes en 1985, qui compte des membres dans 165 pays. L'organisation promeut la viabilité environnementale à l'échelle planétaire et contribue à la sensibilisation et à l'éducation en matière d'environnement au niveau international ainsi qu'à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Objectifs et mission

L'organisation encourage la défense de l'environnement comme moyen de réaliser la paix ; elle œuvre à la réalisation d'un développement économique et technologique soucieux de l'environnement ; promeut une nouvelle vision favorable à l'adaptation aux changements climatiques et au développement durable ; et organise un référendum mondial en faveur de la conservation de la vie sur notre planète.

Changements à signaler

En 2010, l'organisation a signé un mémorandum de coopération avec le Vienna Economic Forum. En outre, depuis 2009, 20 pays ont rejoint le réseau de l'organisation.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a contribué aux travaux des Nations Unies en :

organisant une table ronde sur la coopération dans le domaine de l'eau lors du Athens Money Show, le 21 décembre 2012 ;

parrainant une conférence sur les réalités contemporaines dans le domaine de l'eau, tenue à Athènes le 15 novembre 2012 ;

offrant une formation en ligne sur les changements climatiques, les actions en faveur de l'énergie durable, la sauvegarde des forêts dans le monde, l'alimentation et l'agriculture, la planification urbaine durable et les objectifs du Millénaire pour le développement ;

prononçant un discours à la Conférence organisée à Athènes le 8 mars 2012 à l'occasion de la Journée internationale de la femme ; et

organisant une conférence sous le thème « Une Europe plus verte - un monde plus vert ? Se préparer pour le Sommet de Rio 2012 sur le développement durable » tenue à Bruxelles le 23 mars 2011.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé au sixième Forum urbain mondial organisé par le Programme des Nations Unies pour les établissements humains à Naples en Italie, en 2012. Elle a également assisté à la conférence donnée par le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à Athènes en 2010.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

En 2013, le Président de la Commission permanente des Affaires des Nations Unies est devenu membre du Conseil d'administration de l'organisation. En outre, l'organisation assure la présidence honoraire à vie de l'Association du Sri Lanka pour les Nations Unies.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Les activités de l'organisation ont contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement n°1, 7 et 8, notamment à travers :

l'offre d'un programme de formation en ligne sur l'éducation environnementale en vue du développement durable en Turquie en 2010 ;

la conférence internationale organisée par le Mouvement écologique d'Ouzbékistan sur les problèmes environnementaux transfrontaliers en Asie centrale en 2010 ;

des cours dispensés à la School of Young Leaders ; et

le mémorandum de coopération signé à l'Université du Caire en 2012 entre l'organisation et l'Institute of African Research Studies.